
Allium chamaemoly L. dans le département des Bouches-du-Rhône

par Daniel PAVON*

* 369, Bd National, FR—13003 MARSEILLE. Courriel : pavondaniel@yahoo.fr

Titolo : *Allium chamaemoly* L. en la departemento Bouches-du-Rhône.

Présentation

L'ail petit Moly (*Allium chamaemoly* L.) présente une aire de répartition méditerranéenne (BOLÒS et VIGO, 2001) plutôt centrée sur la partie occidentale (PIGNATTI, 1982). En France, cette espèce est présente dans tous les départements méditerranéens, à l'exception du Gard (cf. carte 1). Elle est inscrite sur la liste des espèces protégées sur l'ensemble du territoire national (DANTON et BAFFRAY, 1995) et figure sur la liste, encore provisoire, du tome 2 du livre rouge national des espèces menacées, dans la catégorie « espèce à surveiller » (OLIVIER *et al.*, 1995; site Internet de l'*Inventaire national du patrimoine naturel* : <http://inpn.mnhn.fr>).

Contrairement à de nombreuses autres espèces du genre *Allium*, la détermination de cet ail ne pose aucun problème (voir photos). Ses fleurs blanches s'épanouissent en hiver, de décembre à mars, au sommet d'une courte tige souterraine. Les fleurs semblent alors reposer à même le sol, tandis que les fruits sont portés par de petits pédoncules fortement recourbés. Elle présente généralement des feuilles à marge ciliées. Ce caractère semble toutefois variable, au point d'observer fréquemment des individus aux feuilles entièrement velues ou plus rarement entièrement glabres (populations de Figari en Corse-du-sud, D. PAVON et D. LIJNEN, obs. pers.).

Globalement, *Allium chamaemoly* fréquente des pelouses sèches méditerranéennes à annuelles et bulbeuses de l'étage mésoméditerranéen. Ayant une préférence pour les substrat sablonneux, cette espèce est, selon MOLINIER (*in* MOLINIER, coll. MARTIN, 1981), caractéristique de l'association phytosociologique de l'*Allietum chamaemolyi*. Bien que réputé littoral, cet ail se retrouve parfois loin de la mer. Dans l'Aude il est présent dans un secteur de transition entre climat méditerranéen et climat atlantique (H. MICHAUD, comm. pers.). De plus, il atteint et dépasse 600 m d'altitude dans le massif des Maures dans le Var (H. MICHAUD, comm. pers.) et 800 m en Corse (J.-M. TISON, comm. pers.), où il se retrouve alors dans l'étage bioclimatique supraméditerranéen.

Dans le département des Bouches-du-Rhône, *Allium chamaemoly* présente une distribution plutôt littorale, puisqu'il est présent en Camargue, sur le littoral du golfe de Fos, dans le massif de la Nerthe et celui des Calanques. Une population plus à l'intérieur est connue au pied nord-ouest du massif de la Sainte-Baume, à Roquevaire (cf. carte 2).

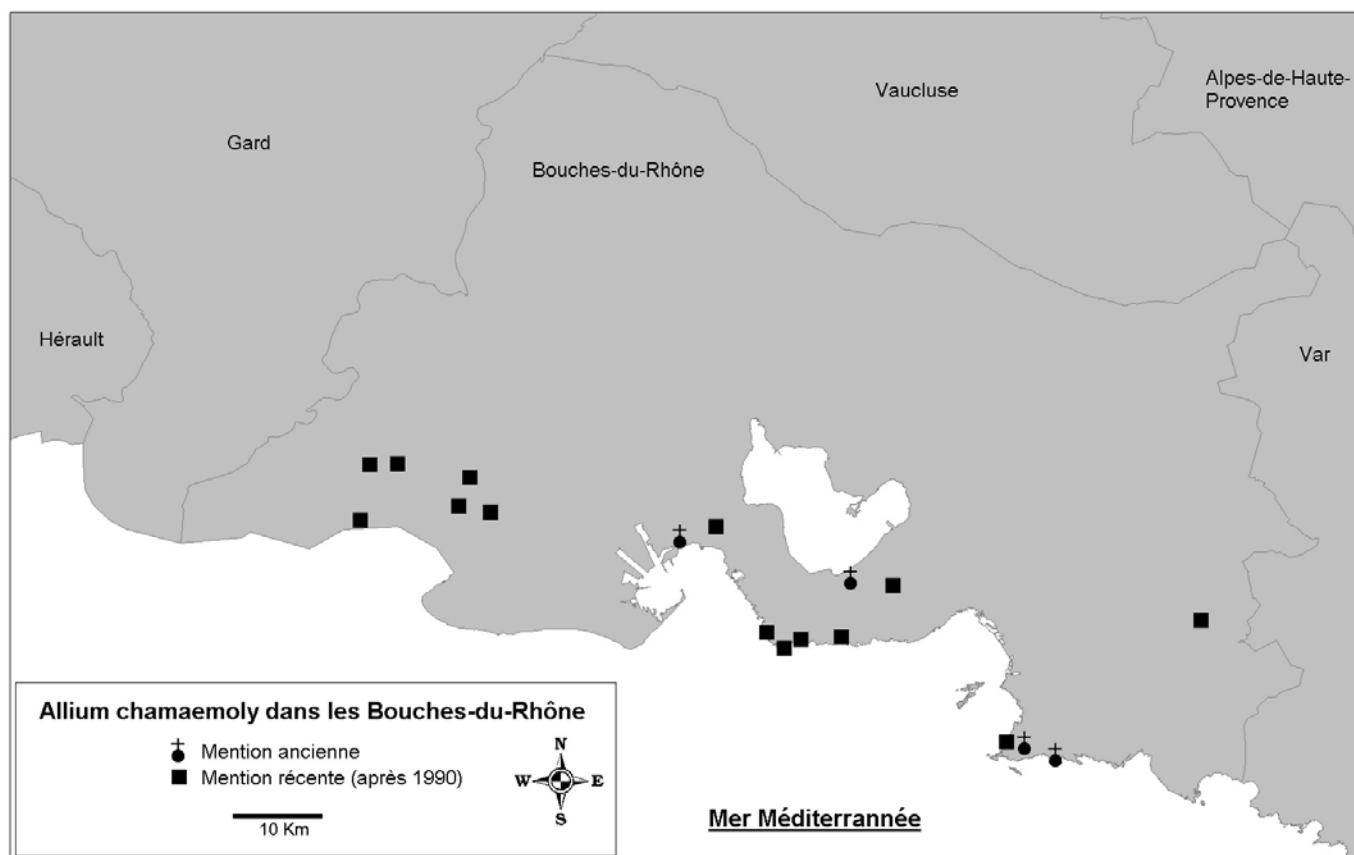
Le point sur les populations et les menaces

Un tableau annexe dresse la liste des observations de cette espèce dans le département.



Carte 1. *Allium chamaemoly* L. en France (extrait de la base de données personnelle de J.-F. LÉGER, à partir de sources diverses).

Photo 1. *Allium chamaemoly* dans la plaine de Bonnieu (Martigues, Bouches-du-Rhône) le 3 février 2005.



Carte 2. *Allium chamaemoly* L. dans les Bouches-du-Rhône.

La Camargue

Elle y a longtemps été considérée comme rare puisque seules les populations des Vétérines (domaine de Fiérouse), découvertes par TALLON, semblaient connues et citées par la suite dans la bibliographie (MOLINIER, coll. MARTIN, 1981). Pourtant, des campagnes d'observations récentes ont permis d'y découvrir plusieurs stations hébergeant parfois d'importantes populations. Ainsi, à la suite de leurs observations, DESNOUHES *et al.* (2004) estiment que plusieurs milliers d'individus sont potentiellement présents en Camargue dans un minimum de 6 stations. À ce jour, seul un changement radical d'utilisation des milieux pourrait porter préjudice aux populations locales.

Le golfe de Fos

Une station ancienne, sans doute disparue, doit se localiser actuellement à l'emplacement du complexe sidérurgique et pétrochimique de Fos-sur-Mer (MOLINIER, coll. MARTIN, 1981). Une autre mention historique concerne la bordure ouest de l'étang de l'Estomac (DELEUIL, 1952), secteur où l'espèce se maintient encore non loin de l'église (J.-M. TISON, comm. pers.). L'ail petit Moly est aussi présent sur les petites collines (plateau) à l'est de ce dernier étang (E. VÉLA, comm. pers.). L'urbanisation et les infrastructures compagnes menacent ces populations déjà maltraitées par la création et le développement de l'ensemble du complexe industrialo-portuaire.

L'étang de Berre

Allium chamaemoly a été anciennement signalé à proximité de l'étang de Berre, à Chateauneuf-les-Martigues, vers le Jaï (DELEUIL, 1952). Actuellement, ce secteur ne semble plus présenter d'habitat au statut de conservation favorable, les remaniements profonds ayant localement fait régresser les surfaces de pelouses naturelles sablonneuses. Toutefois, cette espèce peut être encore recherchée dans les pelouses sèches du site du Bolmon-Jaï, mais aussi dans ce qu'il reste des affleurements sablonneux du secteur de Valampe-La Glacière, encore porteurs d'espèces remarquables. Certaines de ces pelouses, d'origine artificielle et datant de la création du canal du Rove, hébergent aujourd'hui de nombreuses bulbeuses (orchidées notamment).

Le massif de la Nerthe

À l'instar de la Camargue, l'extrémité ouest du massif de la Nerthe, depuis la pointe de Bonnieu et sa plaine jusque vers La Couronne, présente de très importantes populations. Ces dernières sont toutefois connues de longue date (MOLINIER, coll. MARTIN, 1981). Dans le reste du massif, l'espèce semble disséminée, mais a été peut être sous-observée. Elle a été notée aux alentours de Sausset-les-Pins (à l'est comme à l'ouest du village) ainsi qu'à proximité de Gignac-la-Nerthe (ouest du village avant le quartier de Laure). Si les importantes populations de la plaine de Bonnieu (estimées à plusieurs milliers d'individus) semblent à ce jour



Photo 2 (ci-dessus). *Allium chamaemoly* à l'Escalette (Marseille, Bouches-du-Rhône) le 20 mars 2004.

Photo 3 (à droite). *Allium chamaemoly* à Talza (Figari, Corse-du-Sud) le 20 mars 2005.



Site	Commune	Lieu-dit	Population (nbre d'individus)	Mention	Source
Camargue	Arles	Salin de Badon : Redon	> 1000	Récente (>1990)	<i>in</i> DESNOUHES <i>et al.</i>
Camargue	Arles	Fiérouse : Les Vétérines	100–1000	Récente	<i>in</i> DESNOUHES <i>et al.</i>
Camargue	Arles	Le Cassieu : Montille du Babi	100–1000	Récente	<i>in</i> DESNOUHES <i>et al.</i>
Camargue	Arles	Impériaux (sud)	1000–10000	Récente	<i>in</i> DESNOUHES <i>et al.</i>
Camargue	Arles	Frignants (sud)	100–1000	Récente	<i>in</i> DESNOUHES <i>et al.</i>
Camargue	Arles	Mornès	10–100	Récente	<i>in</i> DESNOUHES <i>et al.</i>
Camargue	Arles / Les Saintes- Maries-de-la-Mer ?	Digue à la mer	Non précisée	Récente	<i>in</i> DESNOUHES <i>et al.</i>
Étang de Berre	Châteauneuf-lès- Martigues	Près du Jai	Non précisée	Ancienne	<i>in</i> MOLINIER et MARTIN
Golfe de Fos	Fos-sur-Mer	Bord de l'ancien canal	Non précisée	Ancienne	<i>in</i> MOLINIER, coll. MARTIN
Golfe de Fos	Fos-sur-Mer	Faisanderie	> 10 (> 100 ?)	Récente	E. VÉLA (comm. pers.)
Massif de la Nerthe	Martigues	Cap Couronne	Non précisée	Récente	
Massif de la Nerthe	Martigues	Plaine de Bonnieu	> 10000	Récente	
Massif de la Nerthe	Sausset-les-Pins	Valapoux	> 10	Récente	
Massif de la Nerthe	Sausset-les-Pins	Les Tamaris	> 10	Récente	
Massif de la Sainte- Baume	Roquevaire	Les Fauges	> 100 (1000 ?)	Récente	F. MÉDAIL (comm. pers.)
Massif des Calanques	Marseille	Pas de La Selle	Non précisée	Ancienne	<i>in</i> MOLINIER, coll. MARTIN
Massif des Calanques	Marseille	Marseilleveyre : Les Goudes	Non précisée	Ancienne	J.-M. TISON (comm. pers.)
Massif des Calanques	Marseille	Marseilleveyre : Escalette	> 10	Récente	
Massif des Calanques	Marseille	Marseilleveyre : Escalette et Saména	> 10	Récente	
Massif des Calanques	Marseille	Marseilleveyre : haut vallon de l'Escalette	> 100	Récente	
Massif des Calanques	Marseille	Marseilleveyre : mont Rose	> 10	Récente	
Plaine de la Crau (Camargue ?)	?	Mas des Guigues	Non précisée	Ancienne	<i>in</i> MOLINIER, coll. MARTIN

Tableau. Principales mentions d'*Allium chamaemoly* dans le département des Bouches-du-Rhône.

peu menacées malgré la surfréquentation (notamment motorisée), celles situées à proximité des zones urbanisées sont fortement exposées à diverses dégradations ou à une totale destruction.

Le massif des Calanques

L'ail petit Moly reste peu commun à proximité immédiate de Marseille. Il n'est présent que sur le massif de Marseilleveyre, dans le site classé des Calanques, de Marseille à Cassis (MOLINIER, 1937; HIÉLY et GIRAUD, 1997; VÉLA *et al.*, 2000). Il ne s'observe à l'heure actuelle que dans le secteur de l'Escalette et du mont Rose. Des efforts supplémentaires de prospection sont à réaliser dans ce massif, qui pourrait héberger d'autres populations dans des secteurs proches de la campagne Pastré par exemple. Une mention ancienne au Pas-de-la-Selle (*in* MOLINIER, coll. MARTIN, 1981), ainsi qu'une observation aux Goudes dans les années 1980 (J.-M. TISON comm. pers.) méritent toutes deux une confirmation. De plus, trois parts d'herbiers d'*Allium chamaemoly* récolté dans la calanque de Sormiou (« près des maisons des pêcheurs ») ont été observées dans les collections présentes au muséum d'histoire naturelle d'Aix-en-Provence. On note une part de V. DAVIN (Marseille) du 6 mars 1899 et deux autres parts de collecteur inconnu, des 5 mars 1903 et 14 mars 1906. La disparition de cette espèce dans cette localité, jamais signalée dans les catalogues et travaux postérieurs, semble être liée aux aménagements et à « l'urbanisation » de cette calanque aujourd'hui très fréquentée. De même, la surfréquentation (surpiétinement) du secteur floristique remarquable de l'extrémité ouest de ce massif menace un grand nombre d'espèces patrimoniales de la flore vasculaire dont fait partie l'ail petit Moly.

Station de Roquevaire

La station ancienne du quartier des Fauges (*in* MOLINIER, coll. MARTIN, 1981) existe encore (F. MÉDAIL, comm. pers.). L'espèce y est bien représentée (plusieurs centaines à plusieurs milliers d'individus) mais reste à la merci de l'urbanisation.

Conclusion

L'*Allium chamaemoly* est assez bien représenté dans le département des Bouches-du-Rhône, comme le montrent notamment les récentes découvertes camarguaises de DESNOUHES *et al.* (2004). Il y semble ainsi

peu menacé, hormis dans des secteurs de collines proches des zones résidentielles.

La présence de cette espèce protégée implique toutefois une surveillance et une protection actives de la dynamique des populations et de l'état de conservation de son habitat. Ainsi, la prise en compte de cette espèce patrimoniale par les gestionnaires concernés (municipalités, groupements d'intérêt public ou scientifique, conservatoire du littoral, associations, syndicats mixtes, etc.) est nécessaire. Elle ne semble à ce jour effective qu'au sein de la réserve de Camargue et reste urgente sur la commune de Marseille et de son réseau Natura 2000.

Ailleurs, la mise en place d'arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB) permettrait sans doute de préserver, au moins à court terme, certaines populations plus fortement exposées.

REMERCIEMENTS

Merci à Laurent DESNOUHES, Frédéric MÉDAIL, Henri MICHAUD, Jean-Marc TISON et Errol VÉLA pour leurs précisions et leurs remarques.

BIBLIOGRAPHIE

- BOLÒS O. DE et VIGO J., 2001 – *Flora dels països Catalans*. Vol. IV, Barcino édit., Barcelona, 750 p.
- DANTON P. et BAFFRAY M., 1995 – *Inventaire des plantes protégées en France*. Nathan, Paris (FR) / A.F.C.E.V., Mulhouse, 296 p.
- DELEUIL G., 1952 – Contribution à l'étude de la flore provençale. *Bulletin du Muséum d'Histoire naturelle de Marseille*, **12** : 87–92.
- DESNOUHES L., HEMERY G. et HUDIN S., 2004 – À propos d'*Allium chamaemoly* L. en Camargue. *Le Monde des Plantes*, **483** : 31–32.
- HIÉLY P. et GIRAUD R., 1997 – *La flore et les sites des Calanques*. Cogito technologies édit., Marseille, 92 p.
- MOLINIER R., 1937 – Carte des associations végétales des massifs de Carpiagne, Puget et Marseilleveyre. *Bulletin « Le Chêne »*, **44** : 89–132.
- MOLINIER R., coll. MARTIN P., 1981 – *Catalogue des plantes vasculaires des Bouches-du-Rhône*. Muséum d'histoire naturelle de Marseille édit., Marseille, 375 p.
- OLIVIER L., GALLAND J.-P., MAURIN H., et ROUX J.-P., 1995 – *Livre rouge de la flore menacée de France. Tome I : Espèces prioritaires*. Muséum national d'histoire Naturelle, Conservatoire botanique national de Porquerolles et Ministère de l'Environnement édit.
- PIGNATTI S., 1982 (réimpression 1997) – *Flora d'Italia*. Edagricole édit., volume 3, p 379–394.
- VÉLA E., PAVON D., GIRAUD R., DESTEFANO M. et SAATKAMP A., 2000 – Liste des plantes vasculaires du site classé des Calanques de Marseille à Cassis. *Bulletin de la Société linnéenne de Provence*, **52** : 139–148.